

de manière que la société israélienne reste une société de guerre et non pas une société de paix.

Si cette déduction n'est pas vraie, comment peut-on expliquer la hâte avec laquelle le Département d'État américain a annoncé, il y a deux jours, que le programme adopté par le congrès du Fath faisait peser des interrogations sur l'authenticité de l'engagement des Palestiniens sur la voie de la paix, et décrété que la déclaration finale du Fath indique un retour à la violence et aux illusions qui vont à l'encontre des solutions de paix pragmatiques.

Le Département d'État n'a pas attendu d'avoir étudié tranquillement la teneur exacte du communiqué du Fath, mais s'est hâté d'adopter une position irréfléchie en accédant aux pressions israéliennes soutenant que le communiqué constitue un recul par rapport à l'engagement de l'OLP dans la solution pacifique et le retour au mot d'ordre de la récupération de toute la Palestine qui signifie l'élimination d'Israël. Mais si on lit la déclaration du congrès du Fath dans son entier, on n'y trouve aucune rétractation par rapport au choix de la paix ni aucune menace d'élimination d'Israël, ni rien qui justifie tout ce bruit qu'a fait Israël, inconsidérément imité par les États-Unis ! (...)

Je ne crois pas que la déclaration finale du congrès du Fath justifie en quoi que ce soit la réaction hâtive et partielle de Washington. En demandant à l'administration américaine de renoncer à sa politique partielle en faveur d'Israël et d'adopter une position de neutralité, le Fath n'a fait que décrire la stricte vérité que tout un chacun connaît, à savoir que l'absence d'une position américaine équilibrée est ce qui encourage Israël à ne pas répondre aux efforts de paix de la manière pragmatique qui s'impose. L'absence d'une position américaine équilibrée est l'un des facteurs qui encouragent Israël à maintenir son occupation et poursuivre ses féroces atteintes aux droits de l'homme.

Je crois que le Fath n'abuse aucune-

ment quand sa déclaration politique s'étonne de la grande lenteur du dialogue américano-palestinien, de l'absence d'une vision politique globale et de bases pratiques à ce dialogue, et qu'il demande à l'administration américaine de reconnaître clairement le droit du peuple palestinien à l'autodétermination et à l'édification de son État indépendant et de prendre des mesures pratiques pour préserver les droits fondamentaux des Palestiniens dont un rapport de la ligue américaine des droits de l'homme a montré combien les forces d'occupation israéliennes les violent. (...)

Morsi ATALLAH
al-Ahram, 14 août 1989.

LA PÉNIBLE INNOCENCE AMÉRICAINNE

La quatrième session du dialogue américano-palestinien s'est tenue la semaine dernière à Tunis. Selon ce qu'on a pu en apprendre, il semble que ce dialogue risque d'aboutir à une impasse. La raison majeure en est que les États-Unis font complètement leurs les positions israéliennes et qu'ils se comportent, dans les sessions du dialogue, comme s'ils négociaient au nom d'Israël et représentaient ses intérêts, et non pas ceux de la grande puissance qu'ils sont.

Dans les rencontres de Tunis, le négociateur américain emploie un procédé hypocrite, présenté avec une innocence qui commence à devenir pénible et passablement ennuyeuse. Le négociateur américain relève que les termes du règlement sont, pour les Palestiniens, le retrait israélien et l'édification de l'État palestinien et, pour les Israéliens, Eretz-Israël et l'autonomie administrative. A partir de là, il souligne que les négociations seront vouées à l'échec si on retient dans leur organisation les principes des deux parties. Il est donc nécessaire de les ignorer pour, au contraire, enclencher des mécanismes pratiques jusqu'à ce que l'on parvienne fina-

lement à un règlement politique accepté par les deux parties.

Le négociateur américain croit que l'apparence innocente de cette thèse peut camoufler ce qu'elle a d'indécrot. Il cherche à convaincre la délégation palestinienne que l'occupation israélienne se situe au même niveau que l'exigence de la fin de l'occupation. Il déploie des trésors de logique pour prouver que l'occupant et sa victime sont sur le même plan, et que Rabin qui, tous les jours, réprime le peuple palestinien et tue les enfants palestiniens est identique au jeune homme qui lance des pierres en réclamant la fin de l'occupation.

L'occupation est un principe, nous dit-on, et la revendication de la fin de l'occupation un autre principe. Comme on ne saurait accorder deux principes contradictoires, il faudrait les écarter également de la table du dialogue et réfléchir à des mesures pratiques. C'est-à-dire qu'il faudrait lancer le « processus », en laissant tout en suspens.

Le négociateur américain voudrait qu'on tienne cette hérésie pour de la logique, et il demande à la délégation palestinienne de s'en convaincre.

Quand le négociateur américain sent que la délégation palestinienne commence à être gagnée par l'ennui à force d'entendre ce discours, il essaie de réchauffer la conversation : n'oubliez pas que les États-Unis ont fixé les principes du règlement sur la base de « la terre en échange de la paix ». N'oubliez pas que le président Bush a livré bataille au Congrès pour défendre la nécessité de poursuivre le dialogue américano-palestinien. Mais aussi bien, la thèse américaine, comme la thèse palestinienne et la thèse israélienne doivent être écartées, et l'on doit lancer un mécanisme opérationnel qui engage uniquement les Palestiniens et les Israéliens.

La fausse candeur américaine ne s'arrête pas là. Après l'exposé des préliminaires, on passe directement à l'adoption du plan « opérationnel » israélien, fondé sur les principes suivants :

- L'organisation des élections dans les territoires occupés selon le plan de Shamir. (Et pas selon le plan palestinien... Pourquoi ?)

- Des négociations entre Israël et des Palestiniens de l'intérieur au sujet de la période transitoire (c'est-à-dire l'autonomie).

- Le passage ultérieurement aux négociations de la phase finale. Peut-être au bout de 15 ans, comme le dit le plan israélien. Mais le négociateur américain se voit alors demander : vous êtes là, à Tunis, à négocier avec l'OLP, et vous savez pertinemment que personne dans les territoires occupés n'accepte de négocier avec Israël sans l'approbation de l'OLP. Pourquoi insistez-vous donc pour que les négociations aient lieu avec les Palestiniens de l'intérieur et pas avec l'OLP ?

A cela, le négociateur américain répond : parce qu'Israël n'accepte pas de négocier avec l'OLP. C'est-à-dire : parce que l'Amérique adopte sur chaque point et à chaque étape le point de vue israélien et le plan « opérationnel » israélien. Or, l'essence de ce projet, c'est de chercher à diviser les Palestiniens en gens de l'intérieur et gens de l'extérieur; en Palestiniens élus et Palestiniens non élus, puis de tenter de fragmenter la représentation du peuple palestinien et de briser son unité pour mettre fin au bout du compte au rôle dirigeant de l'OLP.

Une fois que les Palestiniens auront été ainsi divisés, que l'unité de leur peuple et de leur cause aura été brisée et que le rôle dirigeant de l'OLP aura été éliminé, la voie sera ouverte à l'étouffement de la revendication de l'État palestinien indépendant au profit de l'autonomie, c'est-à-dire à ce que prévoit le mécanisme opérationnel israélien.

Il ne faut pas oublier ici que l'administration américaine, l'administration du président Bush, en dépit de quelques éléments positifs dans son attitude à l'égard du conflit arabo-israélien, continue de défendre officiellement et avec insistance son refus de l'idée d'un État palestinien.

(Sur ce point, elle se garde d'appliquer ce qu'elle préconise ailleurs, la mise à l'écart des principes préalables.)

Il ne faut pas oublier non plus que les États-Unis recherchent à tout prix des prétextes pour circonvenir et menacer la position palestinienne, en employant très clairement deux poids deux mesures, ce qui trahit leurs intentions réelles. Ainsi, quand le Likoud a pris récemment la position extrémiste qu'on sait, la réaction américaine a été de dire, pour défendre l'attitude israélienne, que les États-Unis traitent avec le gouvernement, et pas avec des partis. Mais quand le Fath a rendu publiques les résolutions de son V^e congrès, où il exprimait son attachement aux résolutions du Conseil national palestinien, on a vu se déclencher une intense campagne parce que le Fath avait annoncé qu'il ne renonçait pas à la lutte armée. Les États-Unis en sont venus à demander une explication de la position du Fath, en oubliant de dire cette fois qu'ils traitaient avec l'État de Palestine et pas avec les organisations de fedayin.

Pour toutes ces raisons, les négociations américano-palestiniennes risquent de parvenir à une impasse. Il ne sera possible de dépasser l'impasse et de rouvrir le chemin que lorsque les États-Unis décideront de renoncer à adopter mot à mot le point de vue israélien. (...)

Bilal AL-HASSAN
al-Yawm al-Sabi', 21 août 1989.

LA BATAILLE DES CARTES MAGNÉTIQUES

Depuis le 18 août dernier, les autorités israéliennes ont instauré un nouveau système de contrôle pour les habitants de la bande de Gaza qui se rendent en Israël. Tout Palestinien de la bande de Gaza qui voudrait pénétrer en Israël devra désormais posséder une carte d'identité magnétique.

Le système des cartes magnétiques, des-

tinées à contrôler l'identité et le nombre de ceux qui passent de la bande de Gaza en Israël, s'apparente à celui des visas que les États exigent en général des ressortissants d'un pays étranger. De fait, l'instauration de ce système a dressé une frontière quasiment officielle entre la bande de Gaza et Israël. Une frontière similaire apparaîtrait entre Israël et la Cisjordanie si le système était étendu à ce territoire, comme menace de le faire Yitzhak Mordekhai, le nouveau commandant de la région centre.

Les Palestiniens de la bande de Gaza qui ont été retrouvés dans des villes israéliennes sans carte magnétique, après le 18 janvier, ont été arrêtés et seront déférés devant un tribunal militaire sous l'accusation d'« infiltration ». Jusqu'à présent, le terme « infiltration » s'appliquait à ceux qui passaient clandestinement la frontière libano-israélienne ou jordano-israélienne, dans la mesure où les pays d'où viennent ces « infiltrés » sont en état de guerre avec Israël. Dorénavant, la bande de Gaza aura donc une quasi-souveraineté ! Ses habitants seront tenus de se munir d'un « visa d'entrée » en Israël. Ce dernier peut d'ailleurs refuser le « visa » s'il apparaît, au moment où la carte magnétique est lue par un ordinateur, que son détenteur a un dossier dans les services de sécurité et que, par conséquent, il est *persona non grata*.

L'instauration du système des cartes magnétiques représente un tournant dans la politique suivie par Israël depuis le début de son occupation en 1967 et qui se fondait sur l'intégration des deux économies, israélienne et palestinienne, conformément à la philosophie formulée par Moshé Dayan, alors ministre de la Défense. Dayan croyait que, pour qu'Israël puisse bénéficier d'une certaine tranquillité, il lui fallait donner du travail aux Palestiniens de la Cisjordanie et de la bande de Gaza et les maintenir sous sa dépendance économique.

Avec la nouvelle politique, l'entrée en Israël devient un privilège que les autorités israéliennes accordent à ceux qui ne par-